

# BTSA ME

**Brevet de Technicien Supérieur Agricole**  
**« Métiers de l'élevage : développement, production, conseil »**



24 mois



Septembre 2026  
à Juin 2028



Les Vaseix



Niveau 5

Principaux débouchés

- Responsable et technicien d'élevage, contrôleur de performance, inséminateur, technicien d'expérimentation, technicien conseiller, contrôleur /auditeur, inspecteur

Objectifs visés et évaluables

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Conduire des productions animales
- Piloter un système d'élevage
- Organiser l'activité de production
- Répondre à une problématique zootechnique située
- Accompagner le changement socio-technique

Conditions du métier

Les titulaires du BTS Agricole "Métiers de l'élevage" sont formés pour gérer et optimiser des exploitations agricoles spécialisées en élevage, en intégrant des pratiques durables et innovantes pour garantir la rentabilité et le bien-être animal. Ils travaillent souvent en extérieur, dans des conditions parfois exigeantes, nécessitant des horaires flexibles et la gestion des imprévus liés aux animaux et aux aléas climatiques. Le métier requiert des compétences techniques, une bonne condition physique, et une capacité à s'adapter aux évolutions des réglementations agricoles, aux attentes sociétales et aux enjeux environnementaux.

-  Un parcours de formation individualisé  
**Les** La gratuité des frais de formation  
Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

## Contact

Centre Départemental de Formation  
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne  
Les Vaseix  
87430 Verneuil sur Vienne  
05.55.48.44.30  
cfa.haute-vienne@educagri.fr



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Cofinancé par  
l'Union européenne

Opération « Promotion et développement de l'apprentissage sur les filières d'intervention du CDFAA87 »

## Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 16 et 29\* ans

\*pas de limite d'âge si reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

## Pré-requis

- Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise de production agricole ou de service à la production d'une durée permettant la complétude de la formation.
- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4.

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

## Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

## Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e), après réalisation d'un positionnement.

## Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 24 mois, alternance entre l'entreprise agricole (64 semaines dont 10 de congés payés) et le centre de formation (40 semaines).

## Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).

Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ». Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

## Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

## Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et en centre de formation.
- En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

### Domaine commun

Capacité 1 correspondant au bloc de compétences B1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui (Saisir les enjeux de la réalité socio-économique, Se situer dans des questions de société, Argumenter un point de vue dans un débat de société)

Capacité 2 correspondant au bloc de compétences B2 : Construire son projet personnel et professionnel (S'engager dans un mode de vie actif et solidaire, S'insérer dans un environnement professionnel, S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers, Conduire un projet)

Capacité 3 correspondant au bloc de compétences B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés (Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public, Communiquer en langue étrangère, Communiquer avec des moyens adaptés)

### Domaine professionnel

Capacité 4 correspondant au bloc de compétences B4 : Conduire des productions animales (Proposer un processus de productions animales, Adapter la conduite d'une production animale, Mettre en œuvre des interventions et des manipulations sur les animaux, Evaluer la performance globale du processus de production)

Capacité 5 correspondant au bloc de compétences B5 : Piloter un système d'élevage (Adapter un système d'élevage aux transitions et à leurs enjeux, Evaluer le fonctionnement du système d'élevage, Proposer une évolution stratégique du fonctionnement du système d'élevage)

Capacité 6 correspondant au bloc de compétences B6 : Organiser l'activité de production (Organiser la combinaison des facteurs de production et de gestion du travail, Optimiser la politique d'achat et de vente, Caractériser les opportunités de transformation des produits animaux et/ou les issues d'élevage, Mettre en œuvre une démarche qualité en lien avec la santé et la sécurité au travail)

Capacité 7 correspondant au bloc de compétences B7 : Répondre à une problématique zootechnique située (Analyser une situation zootechnique, Elaborer des démarches de résolution de problématiques zootechniques, Argumenter des solutions alternatives en réponse à une problématique zootechnique)

Capacité 8 correspondant au bloc de compétences B8 : Accompagner le changement socio technique (Mobiliser des initiatives, des orientations et des plans d'action en vue d'un changement socio technique, Produire des références techniques au service des orientations visées en lien avec le plan d'action visé et la stratégie élaborée, Aider à la prise de décision)

### Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement
Diplômant	5	39685	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire	09/01/2024

### Modalités d'évaluation

L'examen du BTSA ME comporte huit épreuves obligatoires qui permettent de vérifier l'atteinte des capacités du référentiel de compétences. Le BTSA ME est délivré par combinaisons entre 3 évaluations ponctuelles terminales (EPT) pour les blocs de compétences B1, B7, B8 et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les blocs de compétences B2, B3, B4, B5, B6.

### Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP39685BC01 à RNCP39685BC08

### Suite de parcours

Possibilité d'accéder à une licence professionnelle (niveau 6), un certificat de spécialisation, un second BTSA en un an ou une classe préparatoire aux concours des grandes écoles (écoles d'ingénieurs, vétérinaires).

# Rémunération et modes de financement des frais pédagogiques

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) :

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
Rémunération de la 2e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Cette formation est financée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, avec la prise en charge des frais par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'employeur, conformément à la législation en vigueur.

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarification-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

## Chiffres clés

Taux (sessions 2022 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 à 2024) tous sites confondus dispensant la formation)			
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé	Poursuite d'étude	Interruption en cours de formation	Rupture des contrats d'apprentissage
1ère session de ce BTSA en 2025						

## Centre de Formation des Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

## Contacts

### Site des Vaseix

Les Vaseix  
87430 Verneuil/Vienne  
05.55.48.44.30

### Développeur de l'apprentissage :

Jahelle MANEUF  
Tél : 07.83.81.31.72  
Mail : jahelle.maneuf@educagri.fr

Coordonnateurs de la formation BTS Métiers de l'élevage sur le site des Vaseix :

**Nasser AMEZIANE** - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : nasser.ameziane@educagri.fr

**Marion DOLLEY** - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : marion.galinou@educagri.fr

### Référente administrative : Angélique RESTOUEIX

Tél : 05 55 48 44 30  
Mail : angelique.restoueix@educagri.fr

### Référente handicap : Charlène ALLONCLE

Tél : 05.55.48.44.30  
Mail : charlene.leroy@educagri.fr